

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2641

présenté par
Mme Brugnera et M. Boudié

ARTICLE 25

À la seconde phrase de l'alinéa 23, après le mot :

« modules »,

insérer les mots :

« de formation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification rédactionnelle.